

**Intérêts du quartier  
de la Neuveville**



Case postale 20  
1704 Fribourg

**Procès-verbal  
Assemblée générale ordinaire**

\*\*\*\*\*

Jeudi 24 février 2005, salle du Café de l'Epée

Président : Monsieur Roland Julmy  
Présents : 67 personnes, selon liste des présences  
Excusés : Monsieur Laurent Meier, membre du comité  
Madame Dominique Nouveau Stoffel, présidente de l'ass. du quartier de Gambach  
Monsieur Nicolas Zapf, directeur de l'office du tourisme  
Monsieur Patrick Denervaud, président de l'ass. des Intérêts de la Rue de Romont  
Monsieur André Schoenenweid, président de l'ass. de quartier Jura-Miséricorde  
Monsieur Georges Rhally, président de l'ass. du quartier de Pérolles  
Monsieur Curcio, président de l'ass. des Commerçants de la Rue de Lausanne  
Monsieur Thomas Brugger, directeur de la Farandole  
Les représentants du Théâtre de la Cité  
Monsieur Roger Riedo  
Monsieur Raphaël Riedo  
Monsieur André Girard  
Monsieur Pascal Aebischer  
Monsieur Jean Bertschy  
Secrétaire : Madame Corinne Flury, assistée de Mme Valérie Michel

## 1. Bienvenue

Le président ouvre l'assemblée à 20h05. Il salue tous les membres de l'association et les invités, tout particulièrement :

- Monsieur le Conseiller communal et vice syndic Pierre-Alain Clément
- Monsieur le Conseiller communal Charles de Reyff
- Messieurs Claude Bapst et Paul Mauron, anciens présidents
- Monsieur Arnold Stritt, membre d'honneur
- Madame Patricia Barilli-Rotzetter, présidente des intérêts du quartier de l'Auge et les membres du comité qui l'accompagnent
- Monsieur Dubey, avocat de l'association pour le dossier du sens unique à l'Avenue de la Gare
- Les représentants de la presse

Conformément aux statuts, l'assemblée a été convoquée par le bulletin d'information du quartier de janvier 2004. L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du PV 2004
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Fin de mandat du comité
7. Election du Président
8. Election des membres du comité
9. Election des vérificateurs de comptes
10. Programme des activités 2005
11. Sens unique Avenue de la Gare ( Circulation)
12. Budget et cotisations
13. Message du Conseil Communal et des invités
14. Divers

Avant de continuer, le Président donne quelques explications concernant plusieurs courriers reçus pas l'association de la part d'un groupe d'habitants du quartier, ces courriers concernent la mise en zone 30Km/h du quartier de la Neuveville.

Il rappelle que le sujet circulation sera traitée en point 11 de l'ordre du jour. Deux sujets y seront abordé : le sens unique à l'Av. de la Gare et la mise en zone 30km/h du quartier.

Aucune remarque n'est émise concernant l'ordre du jour.

Le président nomme 4 scrutateurs pour la présente assemblée : Messieurs Mader, Stritt, Maillard et Boschung.

Les formalités d'entrée en matière étant réglées, l'assemblée générale ordinaire de ce jeudi 24 février 2005 peut valablement délibérer.

## **2. Approbation du procès-verbal 2004**

Le procès-verbal de l'assemblée 2004 a été mis à disposition entre 19h30 et 20h00 pour consultation.

Madame Soldati remarque le l'absence (sous « Ordre du jour ») du PV 2004 de sa demande concernant la circulation dans le quartier et mentionne l'impression du manque de soutien qu'elle ressent de la part du comité.

Aucune autre remarque n'est émise.

Le procès-verbal de l'A.G. 2004 est approuvé à l'unanimité par acclamation de l'assemblée.

Le président remercie Madame Corinne Flury pour sa rédaction.

## **3. Rapport annuel du Président**

Comme chaque année, je commencerai par la même constatation : l'année écoulée a été particulièrement chargée !

Mais cette fois, c'est surtout La Poste et le Conseil communal qui ont fait que nous ayons eu autant d'activités... Bien sûr, les manifestations et habituelles fêtes qui se déroulent dans le quartier ont aussi généré beaucoup de travail pour les membres du comité.

Je reviendrai tout d'abord brièvement sur nos manifestations, à savoir :

Lotos : comme chaque année, 2 lotos ont eu lieu ici même, en mars et en novembre. Leurs bénéfiques ont servi au financement de la sortie des jeunes et de la Saint-Nicolas. Le prochain loto est prévu pour le samedi 5 mars à 14.15, n'oubliez pas de réserver cette date. Le bénéfice ira cette fois à la sortie des aînés.

Les berges de la Sarine : Un nettoyage des berges de la Sarine a eu lieu en avril, pour la 1ère fois en collaboration avec le quartier de l'Auge. Un nouveau nettoyage est prévu pour le 2 avril, en l'Auge et à la Neuveville.

Vente des fleurs : Comme d'habitude vous avez pu venir avec vos pots et vos bacs acheter de belles fleurs. Le terreau est offert et les plantes mises en pots par des mains expertes. La livraison à domicile dans le quartier est également possible.

1er Août

Comme chaque année, la commune nous a confié l'organisation de la fête nationale. Comme elle tombait sur un samedi, on en a profité pour faire une fête de quartier le vendredi. Merci à toutes les personnes qui nous ont aidé à cette occasion.

Sortie des jeunes : Elle a eu lieu début octobre, sur 2 jours. Je ne reviendrai pas sur les détails étant donné que tout (ou presque) a été dit dans le Babillard à ce sujet.

Saint Nicolas :

C'est la fête qui clôt l'année, c'est celle qui attire toujours plus de monde et c'est celle qu'on aime le plus !

Les gros dossiers de 2004 : Comme je vous l'ai dit au début, La Poste et le Conseil communal nous ont donné pas mal de travail... Je laisserai le soin à Valérie Michel de vous parler des problèmes de circulation lorsque nous aurons atteint le point 11 de l'ordre du jour.

La Poste : Je ne reviendrai pas sur les détails du dossier de La Poste, car vous avez été amplement informés dans différentes éditions du Babillard. Ce que j'aimerais dire, ce que la stratégie que nous avons adoptée pour la défense de notre office de Poste a porté ses fruits, n'en déplaise à certains détracteurs qui ont toujours le courage de dire ce qu'ils pensent, mais jamais au bon moment et ni à la bonne personne.

*Babillard : Je rappelle que j'accepte volontiers pour leur publication dans le Babillard des photos ou des textes intéressant le quartier. J'adresse mes remerciements aux annonceurs qui, par leur contribution, nous permettent de le financer. Merci également à Tristan Bossy pour sa disponibilité pour la distribution.*

*Werkhof : Un mot au sujet du Werkhof : je pense que les conseillers communaux présents nous donnerons quelques nouvelles à ce sujet tout à l'heure, étant donné que différents projets existent pour ce bâtiment, notamment dans le cadre de l'Agenda 21.*

*Pour terminer ce rapport, j'adresse mes remerciements aux membres du comité pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année. Merci également à toutes les personnes qui nous aident lors des différentes manifestations ainsi qu'à vous tous pour votre soutien.*

Avant de terminer ce rapport j'aimerais que l'assemblée se lève en signe de respect pour ceux et celles qui nous ont quittés durant l'année écoulée.

Je vous remercie pour votre patience et votre attention.

#### **4. Rapport du Caissier**

Le président passe la parole à Monsieur Jean-Michel Jonin pour la présentation des comptes.

Monsieur Jonin présente l'exercice 2004 et révèle un bénéfice de Fr. 99,90.

La Fête nationale a alimenté la caisse pour Fr. 2'452,70 et l'apport des cotisations annuelles se chiffre à Fr. 5'065,00.

Du côté des dépenses, la sorties des jeunes Fr. 3'374,70 et 450 paquets ont été offerts à la Saint-Nicolas.

## **Remarque concernant les comptes de l'exercice 2004**

Madame Soldati demande des informations sur le poste des frais de recours.

Monsieur Dubey, représentant l'étude l'avocat Hartmann & Dreyer qui travaille sur le dossier, informe qu'il s'agit des heures de travail, des frais de port et autres photocopies engendrées par le litige, les IQN ne supportant qu'une partie des frais, comme chaque association travaillant avec l'étude Hatmann & Dreyer.

Monsieur Vonlanthen demande si nous avons une idée de la suite des coûts concernant le recours. Le caissier lui répond qu'une somme de Fr. 3'000,00 a été budgétisée pour l'année 2005.

Monsieur Vonlanthen remercie les membres du comité pour leur soutien à la chaîne du bonheur en faveur de l'Asie du Sud suite au Tsunami du 26 décembre 2004. Monsieur Jonin l'informe que la somme sera présente dans les comptes de l'exercice 2005.

Madame Burgener demande le détail du poste Frais généraux.

Le caissier lui répond que ce compte contient les cadeaux fait aux membres, aux centaines du quartier, les taxes CCP et banque, les dons aux passeport vacances et autres, le matériel de décorations du quartier pour la fin de l'année, les timbres, photocopies, l'apéro offert par l'association aux habitants pour le maintien de la poste, les primes d'assurances et l'amortissement du matériel.

*Le président souhaite la bienvenue à Monsieur Jean-Noël Gex, ancien président.*

## **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Monsieur Jonin donne la parole aux vérificateurs des comptes, en particulier à Madame Françoise Boschung.

Ils ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2004. Ils ont constaté la bonne tenue et certifient que l'état des comptes correspond avec exactitude à ce qui est indiqué.

Ils en demandent l'approbation et remercient Monsieur Jean-Michel Jonin.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge en est donnée au caissier et au comité. Le président joint ses remerciements à ceux des vérificateurs.

## **6. Fin de mandat du comité**

Le président remercie les membres du comité et y associent leurs familles, compréhensives lors des absences générées par les différentes activités de l'association. L'assemblée se joint au président et manifeste son approbation par des applaudissements.

Le mandat de 2 ans arrivant à terme, il n'y aura pas de démission ce soir, cependant 2 membres renoncent à se représenter. Il s'agit de Laurent Meier et de Sandra Daguët. Un cadeau est remis à Sandra ainsi qu'à Madame Evelyne Meier, Laurent étant absent pour raison de santé, en remerciement pour leur travail au sein du comité.

Avant de passer au point 7. Elections, le président rappelle qu'il faut s'attendre à plusieurs départs lors de la fin du prochain mandat, plusieurs membres ayant fait part de leur intention de ne pas se représenter en 2007. Il lance un appel à toute personne intéressée, l'association risquant de se trouver en difficultés si aucun membre n'est trouvé d'ici là.

## **7. Election du président**

Le président passe la parole à Madame Valérie Michel. Mme la vice-présidente soumet la candidature de Monsieur Roland Julmy au poste de président à l'assemblée, candidature approuvée à l'unanimité.

Le président reprend la parole et remercie l'assemblée et rappelle son départ pour 2007.

## 8. Election des membres du comité

Le président nomme chaque membre du comité et mentionne l'année de leur entrée en fonction. S'ajoute à ces membres, Max Baechler, dit Josi, entré au comité durant l'automne 2004 comme les statuts l'autorisent.

Le président demande à l'assemblée si cette dernière a des propositions. Aucun nouveau membre n'est présenté. Il propose d'élire le comité en bloc. Proposition acceptée à l'unanimité par l'assemblée par acclamation.

Monsieur Roland Julmy remercie les membres du comité d'accepter cette charge.

Madame Mettraux demande quelle charge cela représente, en heures, de faire partie du comité. Roland Julmy l'informe qu'il y a environ une réunion par mois, sans compter les manifestations.

## 9. Elections des vérificateurs de comptes

Madame Françoise Boschung, 1<sup>ère</sup> vérificatrice, termine son mandat. Elle est vivement remerciée par le président et l'assemblée.

Madame Chantal Egger passe 1<sup>ère</sup> vérificatrice.

Madame Michèle Mettraux passe 2<sup>ème</sup> vérificatrice.

Monsieur Arnold Stritt est proposé comme vérificateur suppléant.

Ils sont élus par l'assemblée. Le président les remercie d'avoir accepté ce mandat.

## 10. Programme 2005

Les manifestations suivantes sont prévues pour l'année 2005 :

- 05.03.2005 Un loto aura lieu dans cette même salle.
- 02.04.2005 le nettoyage des berges de la Sarine, en commun avec l'association du quartier de l'Auge. Le pique-nique aura lieu au Zig-Zag. A noter qu'il sera offert par la commune.
- 07.05.2005 Vente de fleur à la commanderie de St-Jean.
- 01.08.2005 Fête Nationale organisée aux Grandes-Rames
- 18.09.2005 La sortie des aînés, le jour du Jeûne fédéral.
- 11.2005 Un loto pour le financement de la St-Nicolas.
- 02.12.2005 Fête de la St-Nicolas à la commanderie de St-Jean.

## 10. Sens unique Avenue de la Gare (Circulation)

Le président passe la parole à la vice-présidente pour ce dossier.

Madame Valérie Michel fait un résumé de l'état de la situation actuelle. Elle explique que nous sommes en attente de la décision de la préfecture de la Broye concernant les recours et oppositions à la mise en sens unique de la Gare. Elle soumet au vote de l'assemblée la mise en zone 30 km/h du quartier ainsi que les mesures accompagnatrices s'y rattachant, indépendamment du résultat des litiges en cours.

*Monsieur Nobs demande quelques exemples sur les mesures qui pourraient être prises.*

Madame Michel lui explique qu'il s'agit d'interdiction de tourner, de relèvement de la chaussée ou de coussin berlinois.

*Monsieur Maillard lui rappelle que nous ne sommes pas des urbanistes professionnels.*

C'est pourquoi les propositions faites par le comité seront soumises à un urbaniste pour un avis professionnel.

*Madame Soldati demande pourquoi payer un urbaniste.*

Il ne s'agit pas de payer un urbaniste mais de soumettre le projet à un ami de Madame Michel qui le fera à titre gracieux.

*Madame Soldati trouve que notre projet est totalement différent de celui présenté par la ville lors de la dernière A.G.*

Madame la vice-présidente confirme que nous avons fait quelques changements mais tout n'a pas été supprimé.

*Monsieur Nobs rappelle qu'un panneau « Signal 30km/h » ne suffit pas. Selon l'Office fédéral de la route 85% des piétons meurent dans des accidents sur des zones où les véhicules roulent à 50km/h et plus. La parc automobile augmente d'année en année, le trafic également. Il est important de réagir.*

Madame Michel explique que les propositions faite par la comité essaient d'éviter un maximum les contraintes afin de satisfaire à une majorité de la population du quartier.

*D'après les informations tirées sur Internet par Monsieur Nobs, la Ville de Fribourg est très en retard sur la mise en place des zones 30 km/h dans ces quartiers. Il explique également que selon art. 4 ord. 2 du (code régissant la mise en place des ces zones), les aménagements comme des passages à piéton ne sont pas admis.*

La Ville de Fribourg accepte la mise en place de passages piétons dans les zones sensibles tels que les écoles et autres institutions. Le comité et les habitants sont pour le maintien des passages piéton de la Rue de la Neuveville.

*Madame Mettraux fait remarquer que les personnes âgées habitant le quartier d'Alt se sentent perdu sans les passages piétons.*

*Monsieur Maillard trouve la méthode du comité peu concluante, ce dernier demandant un mandat mais n'expliquant pas clairement les propositions qu'il va soumettre à la Ville de Fribourg.*

Le comité a besoin de ce mandat pour pouvoir négocier avec la Ville. Il doit prendre des avis, améliorer son projet et refaire des propositions. Le projet définitif sera validé lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Monsieur Maillard approuve la ligne du comité qui dissocie la mise en sens unique de l'avenue de la Gare et la mise en zone 30 km/h. Il est d'accord de donner mandat au comité.

Les notions de mise en zone 30 km/h et des mesures accompagnatrices s'y rattachant sont acceptées à la majorité par l'assemblée sous forme d'applaudissement.

*Monsieur B. Baspt demande quand est prévu cette assemblée.*

L' A.G. extraordinaire aura certainement lieu après Pâques.

La discussion continue sur les statistiques des accidents en Basse-Ville et sur le comportement que peuvent avoir certains automobilistes.

Le président reprend la parole pour la transmettre au caissier et passer au point suivant de l'ordre du jour qui est :

## **12. Cotisations et budget**

Au nom du comité, le caissier propose de maintenir les cotisations en l'état, à savoir :

Fr. 10,00	Cotisation de membre
Fr. 20,00	Cotisation de soutien

Pour l'exercice 2005, le budget affiche une perte de Fr. 3'500,00.

*Monsieur Pilloud propose un alignement de cotisations à Fr. 20,00 et demande à l'assemblée de voter cette modification.*

Monsieur Jonin, caissier, est opposé à cette augmentation.

L'assemblée procède à une votation, l'alignement des cotisations à Fr. 20,00 pour tout le monde dès l'exercice 2006 est accepté par la majorité des membres présents.

*Monsieur Vonlanthen demande si il y a une limite que le comité de franchira pas dans les coûts qu'engendre les frais de procédure du recours et de l'opposition à la mise en sens unique de la l'avenue de la Gare.*

Le comité attend les réponses des procédures en cours avant de se décider et de continuer ses démarches auprès des autorités.

Monsieur Dubey, avocat de l'association, précise que le montant engagé en 2004 couvre les frais pour 3 recours et 2 oppositions. Il rappelle qu'il reste plus qu'une vingtaine d'opposant, le nombre des oppositions influençant directement la réponse des autorités. Il mentionne également qu'il faudra compter avec de nombreux frais en cas de poursuite des procédures jusqu'au Tribunal Fédéral.

Madame Michel explique que le rejet de la procédure en cours et les premières démarches envers le Tribunal Fédéral sont budgétisés pour l'exercice 2005 sous le point recours pour une somme de Fr. 3'000,00.

*Monsieur Stritt lui demande si ce montant sera suffisant.*

Madame Michel pense que cela suffira.

Le budget est accepté par l'assemblée.

### **13. Message du Conseil communal**

Le président passe la parole à Monsieur Pierre-Alain Clément, conseiller communal et vice syndic.

*Monsieur Clément salue l'assemblée et les membres du comité, c'est pour lui toujours un plaisir d'assister à ce genre d'assemblée. Il transmet aux personnes présentes les salutations du Conseil Communal et félicite le comité pour le nombre impressionnant de manifestations organisées tout au long de l'année. Il remarque qu'il s'agit d'un travail important fait par ces membres. Il réitère ces félicitations au président et aux membres du comité, qu'ils se soient représentés ou non. Il remarque que le bilan de l'association présente un peu de fortune et mentionne que lui n'a pas cette chance en étant responsable des Finances de la Ville...*

*Il demande à l'assemblée de ne pas « trop taper » sur Monsieur de Reyff qui fait sa première année au Conseil Communal.*

*Il constate que, malgré les avis divergeant de la Ville de Fribourg et des IQN sur certains dossiers, les conditions nécessaires à un dialogue restent réunies. Il mentionne que les associations de quartier sont un plus pour la ville, mais que le Conseil Communal doit être attentif au bien être de toute la cité. Il félicite Madame Valérie Michel pour son exposé, la ville attendant également la décision du préfet pour pouvoir passer à la réalisation de son projet.*

La parole vient à Monsieur Charles de Reyff, conseiller communal.

*Monsieur de Reyff explique que sa tête est déjà bien dure suite à quelques séances du Conseil Général. Il encourage les habitants du quartier ainsi que le comité à passer par les conseillers généraux pour faire valoir leurs demandes au Conseil Communal. Il mentionne qu'il n'est pas totalement d'accord avec l'exposé de Madame Michel mais qu'il ne va pas revenir sur les détails et comme son collègue l'a mentionné, le C.C. est également en attente d'une réponse de la part de la préfecture de la Broye. Il rappelle l'importance du dialogue entre le C.C. et les associations de quartier, interlocuteurs importants mais pas uniques. Il souligne que les portes de la Police locale sont toujours ouvertes comme on pu le constater les habitants ces derniers jours. Il est ouvert à une rencontre pour discussion du projet mis en place par le comité. Ayant lui aussi présidé au destin d'une association de quartier pendant 7 ans, au Schoenberg, il se réjouit des questions à venir.*

## 14. Divers

Le président reprend la parole et donne quelques informations, notamment sur le nouvel horaire mis en place par les TPF, un courrier étant parvenu au comité à ce sujet. Il informe qu'un sondage commun entre l'Auge et la Neuveville sera organisé.

Il constate que les travaux attenants à la place de jeux des Petites-Rames n'ont toujours pas été réalisés malgré l'acceptation de ce poste au budget 2005 pour une somme de Fr. 45'000,00.

Avant de passer la parole à l'assemblée, il mentionne qu'actuellement aucune information n'est disponible qu'en à l'affectation du Werkhof.

Le président donne la parole à l'assemblée.

*Monsieur Nobs demande qui sont les ayants droits concernant le parcage des voitures dans la cour d'école de la Neuveville.*

*Madame Mettraux demande pourquoi Lorette n'a pas été fermé à la circulation cet hiver.*

*Monsieur Frey (Bouby Blues) informe l'assemblée qu'en avril prochain il fêtera ses 70 ans.*

*Monsieur Cl. Bapst demande des informations sur le dossier de la Grand-Fontaine, trouvant la situation actuelle dangereuse.*

*Monsieur Daguet demande qu'on mette en place une installation audio pour les prochaines assemblées. Monsieur Julmy l'informe que les IQN ne disposent pas d'un tel matériel, mais que l'on pourrait demander à Monsieur Stritt de prêter la sienne. Monsieur Stritt accepte de mettre sa sono à disposition.*

Monsieur Clément revient sur un point de la discussion soulevé plus tôt concernant une étude faite dans les années 90 sur les trajets pour se rendre à l'école et considérés comme très dangereux. Il veut informer l'assemblée que depuis cette étude un montant de Fr. 80'000,00 est budgété chaque année pour améliorer la situation.

Concernant le Werkhof, plusieurs options restent ouvertes. La possibilité d'y intégrer des ateliers et de redonner à ce bâtiment sa fonction d'origine. Un autre projet propose d'y faire un musée, une discussion entre le Conseil des Etats et le Conseil Communal évalue la possibilité d'échanger le Werkhof contre la commanderie de St-Jean. Dernière possibilité y intégrer la mise en relief du plan Martini (maquette de la ville au 17<sup>ème</sup> siècle – Projet Frima).

Le délai référendaire concernant les travaux de réaménagement de la place de jeux des Petites-Rames s'est terminé le 31 janvier 2005. Le budget est accepté, les travaux pourront bientôt commencer. Monsieur Clément félicite Bouby Blues pour ses futurs 70 ans.

Monsieur de Reyff explique que la cours de l'école appartient au domaine privé communal, sont autorisé à y parquer les enseignants et les automobilistes au bénéfice d'une vignette de stationnement lorsque la chaîne est baissée.

Pour le problème lié à Lorette si des panneaux fixes sont installés, il s'agira d'interdiction générale de circuler, ces panneaux ne seront pas conformes, personne n'étant habilité à interdire la circulation. Les panneaux indiquant que la route est verglacée ont été retiré car il s'agissait de panneaux mobiles, les automobilistes n'en tiennent aucun compte et plus aucun contrôle n'était possible. Le Conseil Communal garde à l'esprit la possibilité de fermer la route quelques temps.

*Madame Bapst mentionne que la Feuille Officielle indique qu'une section de la route entre la chapelle et le couvent de la Maigrage est une piste de luge. Il serait judicieux de retirer cette information de la F.O.*

Monsieur de Reyff revient sur la Grande-Fontaine : un montant a été voté au Conseil Général pour améliorer la situation actuelle. L'étude entreprise par le Canton est enfin terminée, des améliorations vont être mises en place. Monsieur de Reyff prend note qu'il y a trop de véhicules qui montent la rue après 21h, la police cantonale sera informée de la situation.



*Monsieur Maillard demande pourquoi les bus et les taxis ont l'autorisation de monter la Grand-Fontaine. Monsieur Pilloud fait remarquer que les bus ne montent plus la Grand-Fontaine sauf exceptionnellement en cas de travaux sur les 2 voies à la Route-Neuve. Monsieur Cl. Bapst estime que le plus dangereux sur cette route ce sont les voitures en stationnement le long des trottoirs.*

Concernant les horaires des TPF, Monsieur de Reyff explique qu'ils sont mis en place de concert entre la Cutaf et les TPF. Il conseille d'écrire directement à la Cutaf ou au Conseil Communal, les solutions réalistes seront prise en compte lors de l'établissement de l'horaire 2006.

*Madame Mettraux demande des nouvelles de l'aménagement du site dit « Ancienne Usine à Gaz »*

Monsieur Clément l'informe que Frigaz et les Services Industriels vont déménager à Givisiez en Zone industrielle. Il souligne que les conseillers généraux sont au courant de ces informations.

Le Conseil Communal espère pouvoir vendre le bâtiment administratif à l'Etat pour l'agrandissement de la surface des bureaux de la Prison centrale. Monsieur Clément explique qu'il ne faut pas entrer dans la polémique qui consiste à mélanger la mise en PAD de la zone concernée et le résultat du concours d'aménagement qui a fait sursauter beaucoup de monde.

Le président donne la parole à Monsieur Wichser venu présenter l'édition de La Médiévale pour l'année 2005.

Monsieur Wichser explique que La Médiévale a pour but de mettre en valeur le patrimoine historique de la Ville de Fribourg. L'édition de l'année 2004 a eu lieu à la Neuveville pour marquer les 600 ans de la Bannière, tandis que toutes les autres éditions eurent lieu dans le quartier de l'Auge.

Le thème de la semaine 2005 sera « Les tanneurs au Moyen-Âge » Il espère que pendant la semaine les écoliers de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> pourront participer à des ateliers qui auraient lieu à la commanderie ainsi qu'à un rallye reliant l'Auge à la Neuveville.

Jean Steinhauer souhaite présenter un spectacle « Bourgmestre tanneur 1405 » au Werkhof. L'espoir est de pouvoir réaliser un espace fête sur un pont provisoire reliant l'Auge à la Neuveville.

Les habitants qui veulent participer à la fête ou aux différents spectacles sont invités à prendre contact avec Monsieur B. Bapst.

Monsieur Stritt rappelle à Monsieur Wichser que Monsieur Rhally avait promis la remise en état du terrain de pétanque. Monsieur Wichser n'est pas au courant de cette promesse. Par l'intermédiaire de Monsieur Julmy il va prendre contact avec Monsieur Stritt afin de régler ce problème.

Le président termine l'assemblée en remerciant les participants pour leurs présences et informe que le verre de l'amitié qui suit est offert par l'association.

Séance levée à 22h05

Fribourg, le 14 mai 2005

Corinne Flury, Secrétaire

Roland Julmy, Président